TERANA DRÔME



Client demandeur N°: 38476

Vos ref:

Client payeur N°: 38476

ASA DU CANAL DE CARPENTRAS

84200 CARPENTRAS

Madame MELANIE RICHARD ASA DU CANAL DE CARPENTRAS

232 AVENUE FREDERIC MISTRAL

84200 CARPENTRAS

Rapport d'essai n° 25-05173-004

N° de prélèvement 322929

Edité le

19/05/2025

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : Lieu de prélèvement - RHONE CHATEAUNEUF DU PAPE

RHONE CHATEAUNEUF DU PAPE

Code station Nom point prélèvement

ASA CANAL DE PROVENCE_RHÔNE CHATEAUNEUF PAPE CHATEAUNEUF DU PAPE

Commune CHATEAUNEUF I
Nature Eau superficielle

Nature Eau superficielle

 (1)
 Prélevé le
 06/05/2025
 15:20
 par
 LACAND LISA (TERANA 26)

 Reçu le
 06/05/2025
 16:40
 Température à reception : 5 °C

Dossier n° 25-05173 Echantillon n° 25-05173-004

Devis n° 2025045149 Sous-Devis n° 25045149-001

Commentaire : Sous traitance du Carbone Organique : laboratoire Terana Nièvre.

Carbone Organique analysé sur échantillon acidifié.

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 06/05/2025 17:14

Date d'analyse: COT/COD 14/05/2025

Date d'analyse: ICP_AES 12/05/2025

Date d'analyse: ICP_MS 09/05/2025

Date d'analyse: Mercure par fluorescence atomique 13/05/2025

Date de mise en analyse: Bacteriologie Eau 06/05/2025

Date de mise en analyse: Chimie Eau 07/05/2025

Date de mise en analyse: Chimie Effluents 07/05/2025

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

<u>Méthodes :</u>

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Modèle rapport échantillon Terana-FRA-V3 - 15/11/2024



Accréditation N°1-7302 Portée disponible sur www.cofrac.fr TERANA DRÔME
37 AVENUE LAUTAGNE - 26000 VALENCE
Tél : 04 75 81 70 70 - drome@labo-terana.fr - www.labo-terana.fr
SIREN 130 021 637 - SIRET 130 021 637 00090 - CODE APE 7120B

Ech n°: 25-05173-004

Page 1 sur 3

n° client : 38476 Nom client : CANAL CARPENTRA

TERANA DRÔME



Méthode	Description
CEA_M104	Méthode interne : dosage d'anions et de cations dissous par chromatographie ionique
CMM_M034	Méthode interne : Dosage par fluorescence atomique
FD T90-523-1	Guide de prélèvement pour le suivi de la qualité de l'eau dans l'environnement - Prélèvement d'eau superficielle
IDX 33/03-10/13	Méthode colorimètrique Enterolert DW
IDX 33/09-03/22	EasyDisc YEA - Dénombrement de la flore à 22°C et 36°C
ISO 9308-2	Dénombrement des Escherichia coli et des bactéries coliformes - Partie 2: Méthode du nombre le plus probable
NF EN ISO 10523	Détermination du pH par Potentiométrie
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)
NF EN 1484	Oxydation chimique et détection par Infra-Rouge
NF EN 25663	Dosage de l'Azote Kjeldahl - Méthode aprs minéralisation au sélénium
NF EN 872	Dosage des matières en suspension - Méthode par filtration sur filtre en fibres de verre (Filtre SODIPRO 1 µm)
NF ISO 15923-1	Détermination de paramètres sélectionnés par des systèmes d'analyse discrète - Partie 1 : Ammonium, nitrate, nitrite, chlorure, orthophosphate, sulfate et silicate par détection photométrique

Dossier n° 25-05173 Echantillon n° 25-05173-004

Prélèvement

Code Sandre	Paramètre	Méthode	Technique	Résultat	Unité
S001	Prélèvement Eaux superficielles (*)		FD T90-523-1 Guide de prélèvement pour le suivi de la qualité de l'eau dans l'environnement - Prélèvement d'eau superficielle	Instantané	
1302	pH (*)	NF EN ISO 10523	pH eaux douces et résiduaires	8.2	unité pH

Microbiologies des eaux

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité	Limite de qualité (Ec)	Référence de qualité (Ec)
Micro-organismes revivifiables à 22°C (*)	IDX 33/09-03/22	7000	UFC/mL		
Micro-organismes revivifiables à 36°C (*)	IDX 33/09-03/22	1000	UFC/mL		
Coliformes Totaux (*)	ISO 9308-2	4000	NPP/100mL		
Escherichia coli (*)	ISO 9308-2	400	NPP/100mL		
Enterocoques Intestinaux (Enterolert) (*)	IDX 33/03-10/13	100	NPP/100mL		





sur www.cofrac.fr

Modèle rapport échantillon Terana-FRA-V3 - 15/11/2024

Ech n°: 25-05173-004

TERANA DRÔME



Chimie des eaux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1335	Ammonium (*)	14798-03-9	NF ISO 15923-1	Spectrometrie	<0.05	mg(NH4)/ L	0.05		
1340	Nitrates (*)	14797-55-8	NF ISO 15923-1	Spectrometrie	5.59	mg(NO3)/ L	0.5		
1340	Nitrates (*)	14797-55-8	NF ISO 15923-1	Calcul	1.26	mg(N)/L	0.11		
1339	Nitrites (*)	14797-65-0	NF ISO 15923-1	Spectrometrie	0.04	mg(NO2)/ L	0.01		
1339	Nitrites (*)	14797-65-0	NF ISO 15923-1	Calcul	0.011	mg(N)/L	0.003		
1841	Carbone organique total (COT) (*)		NF EN 1484	Dosage du Carbone organique Total	1.5	mg(C)/L	0.2		
1374	Calcium (Ca) (*)	7440-70-2	CEA_M104	Chromatographie ionique	69	mg/L	1		
1372	Magnésium (Mg) (*)	7439-95-4	CEA_M104	Chromatographie ionique	6.5	mg/L	1		
1345	Dureté totale (TH) (*)		Calcul	Calcul	19.8	Degré français	0.1		

Chimie des effluents

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1305	Matières en Suspension (*)		NF EN 872	MES	85	mg/L	2		
1319	Azote Kjeldahl (*)		NF EN 25663	Azote kjeldahl après min.au sélénium eaux D et R	2.0	mg(N)/L	0.5		
1551	Azote global		Calcul	Calcul	3.2	mg(N)/L	0.5		

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1369	Arsenic (As) (*)	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	1.3	μg/L	0.2		
1388	Cadmium (Cd) (*)	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	μg/L	0.2		
1387	Mercure (Hg) (*)	7439-97-6	CMM_M034	Fluorescence Atomique Vapeurs Froides	<0.015	μg(Hg)/L	0.015		
1382	Plomb (Pb) (*)	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	μg/L	0.2		
1350	Phosphore (P) (*)	7723-14-0	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	0.040	mg(P)/L	0.01		
1350	Phosphore (P) (*)	7723-14-0	NF EN ISO 11885	Calcul	0.092	mg(P2O5)/L	0.023		

LQ : Limite de quantification / ND : Non déterminé / CMA : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / NQE : Norme de qualité environnementale / Ec : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 25-05173-004

Page 3 sur 3

n° client : 38476 Nom client : CANAL CARPENTRA



Modèle rapport échantillon Terana-FRA-V3 - 15/11/2024

Ech n°: 25-05173-004

Laboratoire TERANA NIEVRE



RAPPORT D'ESSAI



Dossier n° : 250514 110855 03

Echantillon n° : 600741

 Date d'édition
 : 15/05/2025

 Date et heure de réception
 : 14/05/25 08:00

TERANA DROME

37 AVENUE DE LAUTAGNE

26000 VALENCE

Client

Nom : TERANA DROME

: 25-05173-004

Commune : VALENCE

Copie à :

Prélèvement* -

Localisation

Date(s) et heure(s) de prélèvement : 06/05/25 à 15:20

Prélevé par : CLIENT

- Autres Informations*			

Analyses rivières autre

Date de début d'analyse : 14/05/25

ANALYSES	METHODE	RESULTAT	Unité	Date analyse
Analyses physico-chimiques © Carbone organique total	NF EN 1484	1.5	mg/L C	14/05/25

Analyses physico-chimiques: Pour limiter les risques de contamination, la filtration pour la détermination des éléments dissous est réalisée au laboratoire dès la prise en charge de l'échantillon.

Le rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à essai. Dans le cas où le laboratoire n'a pas été chargé de l'étape de prélèvement, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client ou prescripteur.

Il comporte 1 page et 0 annexe.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Seules les prestations identifiées par le symbole © sont couvertes par l'accréditation.

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur https://www.labo-terana.fr

Date de validation des résultats : 15/05/25

Adrien BABISE

Babise

Responsable de service

Fin de Rapport

^{*}Informations fournies par le client